

A tous les assureurs-maladie

Vos interlocuteursLigne directeYannick Schwarz032 625 30 48Magnus Vieten032 625 30 64

yannick.schwarz@kvg.org magnus.vieten@kvg.org **Date** 18.06.2024

Nouveau calcul de la compensation des risques 2021 - GTIN sans inscription LS

Mesdames et Messieurs,

Pour le nouveau calcul de la compensation des risques 2021 (voir <u>Circulaire du 22.07.2022</u>) s'applique la condition de notre <u>Circulaire du 05.12.2023</u>, selon laquelle les informations sur l'appartenance des médicaments à la liste des spécialités doivent être obtenues exclusivement sur le site Internet officiel de la LS <u>spezialitätenliste.ch</u>, car il s'est avéré qu'il existait jusqu'à présent des différences entre ce site et d'autres sources d'information.

Nous avons constaté que dans les données 2020 (état 2022) pour la compensation des risques 2021 étaient indiqués des GTIN qui ne figuraient pas sur la LS pendant toute l'année 2020 (GTIN non-LS). Dans la plupart des cas, ces GTIN se rapportent toutefois à des médicaments qui figuraient sur la LS en 2020 avec un autre GTIN. Pour la classification en PCG et le calcul des taux PCG, il est essentiel que les GTIN valables au moment de la remise du médicament soient pris en compte dans la livraison des données pour la compensation des risques.

Nous vous prions de vous assurer que les données 2020 (état 2022) ne contiennent plus que des GTIN qui étaient également mentionnés sur la LS en 2020. Vous trouverez à cet effet en annexe une liste avec les colonnes «GTIN_nonLS2020» et «GTIN_LS2020». Dans vos données 2020 (état 2022) ne doit figurer aucun GTIN de la colonne «GTIN_nonLS2020». Si vous trouvez dans vos données des GTIN de la colonne «GTIN_nonLS2020», veuillez les remplacer par les GTIN correspondants de la colonne «GTIN_LS2020». Pour les GTIN non-SL ne figurant pas sur la liste, il n'y a pas de GTIN correspondant sur la LS pour l'année 2020: ces GTIN non-SL ne peuvent pas être livrés. Nous adoptons ici une approche pragmatique. L'OFSP a examiné cette approche et nous a confirmé qu'il était possible de procéder de la sorte.

Remarque: dans certains cas, le nombre de DDD par emballage diffère entre «GTIN_nonSL2020» et «GTIN_SL2020». Ces différences sont dues à la liste PCG qui s'applique au premier calcul de la compensation des risques 2021. Cette liste PCG sera également utilisée pour le nouveau calcul de la compensation des risques 2021.

Si nous avons constaté que vos données 2020 (état 2022) contiennent des GTIN non-LS, nous vous libérerons une nouvelle livraison dans SORA PCG. Veuillez télécharger une nouvelle livraison de données dans SORA PCG jusqu'au **31.07.2024**.

Pour le nouveau calcul de la compensation des risques en 2022, nous établirons une liste adaptée en conséquence et vous informerons en temps voulu.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Pour toute question concernant la liste PCG, veuillez-vous adresser directement à l'OFSP.

Avec nos cordiales salutations,

Institution commune LAMal